

Mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La déclaration franco-anglaise : un tremplin pour décarboner le transport transmanche

S'appuyant sur la déclaration politique de la semaine dernière du président français Emmanuel Macron et du Premier ministre britannique Rishi Sunak, le transport transmanche climatiquement neutre a franchi un cap aujourd'hui (mercredi 15 mars). En effet, les ports de la Manche et l'opérateur de ferry DFDS ont signé un protocole d'accord (PA) visant à collaborer en vue de la décarbonation du trafic maritime dans le détroit de Douvres.

Les routes maritimes entre Douvres et la France assurent 59 % de tous les trajets en ferry entre le Royaume-Uni et l'Union européenne et le transport de 33 % du commerce de marchandises du Royaume-Uni avec le continent. Reconnaisant l'importance vitale de cette route, le récent sommet franco-anglais a convenu d'un effort conjoint accéléré pour soutenir la mise en place de corridors maritimes verts entre les deux nations. Le principal opérateur de ferry transmanche de cette route, DFDS, ainsi que le port de Douvres, les ports de Boulogne-Calais et Dunkerque ont saisi cet élan pour convenir d'un programme de travail commun qui permettra la transition vers l'électrique du trafic maritime sur la Manche.

Ce programme de travail poursuit l'élan établi par les travaux du consortium Green Corridor Short Straits pour étudier les mesures de décarbonation de la flotte de ferries transmanche, financées en partie par le concours de démonstration maritime propre du ministère britannique des Transports. Le projet est une collaboration entre le port de Douvres, les opérateurs de ferry transmanche, l'Université du Kent et d'autres acteurs clés du monde universitaire et de l'industrie. Parallèlement aux travaux sur sa stratégie énergétique, le port de Douvres a également pris des engagements à la pointe de l'industrie pour atteindre l'objectif de zéro émission nette de CO₂ pour les champs d'application 1 et 2 d'ici à 2025 et le champ d'application 3 d'ici à 2030.

Cette initiative implique que le transport maritime transmanche neutre en carbone, utilisant des ferries électriques alimentés par batterie zéro émission et des installations de recharge dans les ports, pourrait devenir réalité d'ici à 2030. Cela donnerait un coup de fouet à la réalisation de l'objectif de décarbonation du secteur maritime mondial.

Patrice Vergriete, Maire de Dunkerque, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, accueille les visiteurs avec enthousiasme, « Innovation, mobilité alternative, nouveau mix énergétique, production d'hydrogène vert, formation aux métiers des filières décarbonées du futur, amélioration de la qualité de l'air... Dunkerque a l'ambition de mettre en œuvre le premier hub français dédié à la décarbonation, dans toutes ses dimensions. Le travail collectif que nous avons engagé il y a 8 ans avec l'ensemble des acteurs économiques du territoire est aujourd'hui reconnu et soutenu tant par l'État français que par la Commission européenne, dans le cadre des programmes Territoire d'Innovation, Zones d'Industrie Bas Carbone (ZIBAC) ou Climate City Contract notamment. Le choix des routes maritimes du Détroit porté par le groupe DFDS pour inaugurer sa stratégie très ambitieuse de recherche de neutralité carbone pour ses services ferry est une nouvelle reconnaissance, très importante à mes yeux, de notre engagement collectif. L'engagement de DFDS est également un signe fort donné à nos populations. C'est tous ensemble que nous devons relever le défi de l'urgence climatique. »

Isabelle Ryckbost, secrétaire générale de l'ESPO (European Sea Ports Organisation), a déclaré : "Être un partenaire de la transition écologique est une priorité absolue pour les ports européens. Il n'y a ni temps ni argent à perdre. Le verdissement du secteur du transport maritime est un défi à la fois technologique et financier. La meilleure façon d'aller de l'avant est de réfléchir, de s'engager, de travailler et d'investir ensemble. Le protocole d'accord signé hier en est un bon exemple. Trois ports et une compagnie maritime ont créé une coalition de bonnes volontés pour trouver le plus rapidement possible le meilleur moyen de réduire efficacement les émissions et d'éviter les investissements non pertinents.

Le Port de Dunkerque a établi une feuille de route de décarbonation précisant ses engagements à cet égard et a obtenu la certification ECOPORT pour ses bonnes pratiques en matière de développement durable. Le Port de Boulogne-Calais réduit ses émissions de CO₂ grâce à ses engagements en matière de planification environnementale, dont la certification ISO 14 001, et vise la certification ISO 50 001 de ses systèmes de gestion de l'énergie en 2023.

Avec son plan d'action pour le climat en deux étapes, DFDS prend la tête du changement dans le secteur du transport maritime et logistique. L'opérateur a pour objectif à court terme de réduire les émissions relatives de CO₂ des navires de 45 % d'ici à 2030. Son objectif à long terme est d'avoir un impact totalement neutre sur le climat d'ici à 2050. DFDS a récemment prouvé son engagement en faveur de solutions de transport plus écologiques par la mise en circulation de 20 camions électriques à la suite d'une commande record de véhicules de ce type.

Torben Carlsen, président directeur général de DFDS, déclare : « L'engagement que DFDS et nos ports partenaires ont pris aujourd'hui est une étape importante vers la décarbonation du transport transmanche. Il traduit l'urgence de nos efforts de décarbonation par notre engagement à effectuer la transition du trafic maritime sur la Manche à l'électrique avant 2030. Le protocole d'entente que nous avons signé aujourd'hui décrit notre ambition commune d'investir dans le développement et la livraison de ferries électriques ou hybrides et dans l'infrastructure nécessaire pour les recharger dans les ports. Nous avons établi un calendrier clair et aujourd'hui est une étape clé dans notre collaboration pour atteindre la neutralité carbone. La décarbonation de la Manche est essentielle pour atteindre nos ambitions de zéro émission nette car il s'agit de l'une des sources d'émissions les plus élevées. Parallèlement, elle offre toutefois des opportunités indéniables pour réduire les émissions grâce aux traversées de courte durée et à notre calendrier de renouvellement de notre flotte transmanche. »

Doug Bannister, directeur général du port de Douvres, complète : « À la suite de la déclaration de Clydebank lors du sommet sur le climat de la COP26 en 2021, le port de Douvres et ses partenaires ont affirmé leur ambition de devenir le premier corridor maritime vert à grand volume au monde. Nous avons maintenant l'ambition politique pour y arriver. L'engagement d'aujourd'hui pris par le port de Douvres, DFDS et nos ports partenaires français, ainsi que le soutien continu de nos deux autres opérateurs de ferries, nous placent dans la position idéale pour diriger les travaux du groupe de travail France-Royaume-Uni récemment annoncé visant à élaborer une feuille de route pour le déploiement de la technologie zéro émission et des infrastructures requises à cet effet. Avec 130 mouvements de ferry par jour sur la voie maritime la plus fréquentée au monde, cela placera le Détroit à l'avant-garde de la décarbonation au sein de l'industrie maritime mondiale. Après avoir lancé notre programme Targeting Our Sustainable Future en 2022, le port de Douvres est sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de zéro émission nette de CO₂ (champs d'application 1 et 2) d'ici à 2025, alors que nous travaillons avec nos partenaires pour soutenir la transition vers des navires zéro émission et un corridor maritime vert entre le Royaume-Uni et la France.

Benoit Rochet, Président Directeur Général du port de Boulogne-Calais, renchérit : « Nous accompagnons naturellement nos clients, les opérateurs maritimes, en coopération avec le Port de Douvres, dans leur transition énergétique et la décarbonation de la Manche. L'ambition partagée est d'aller vers la neutralité carbone d'ici à 2030, ce qui passera nécessairement par la conception de navires de nouvelle génération utilisant des technologies de propulsion plus respectueuses de l'environnement. Le port de Calais

travaille avec DFDS et ses partenaires pour construire l'infrastructure nécessaire aux navires respectueux de l'environnement. »

Maurice Georges, PDG du Port de Dunkerque, conclut : « Nous sommes très satisfaits du travail collectif et collaboratif de décarbonation de la Manche initié par DFDS, les ports de Boulogne-Calais, Douvres et Dunkerque. Premier pôle énergétique européen, la zone industrialo-portuaire de Dunkerque sera là pour accompagner cette ambition majeure de créer un corridor vert. Cette initiative s'inscrit également pleinement dans la stratégie de décarbonation de la région dunkerquoise portée par la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) et Euraénergie, dont le Port de Dunkerque est partenaire. »

Pour plus d'informations, veuillez contacter dfdsteam@rochpr.com.

- Fin -

Notes aux éditeurs

1. 90 % des marchandises mondiales sont acheminées par voie maritime. L'Organisation maritime internationale (OMI) prévoit que les flux de transport maritime devraient doubler d'ici à 2050. Le secteur maritime international est responsable de 3 % des émissions mondiales de CO₂ - s'il s'agissait d'un pays, il serait le huitième émetteur mondial.
2. DFDS exploite six navires sur ses routes entre Douvres et la France - trois sur l'itinéraire Douvres-Calais et trois sur l'itinéraire Douvres-Dunkerque - avec environ 17 000 traversées effectuées sur ces routes chaque année.
3. La France et le Royaume-Uni sont signataires de la déclaration de Clydebank pour les corridors commerciaux verts, démontrant leur intention de faciliter la mise en place de corridors maritimes verts. Le gouvernement français a également lancé l'approche France Mer 2030 pour décarboner le transport maritime et le gouvernement britannique a un plan maritime propre.

Pour plus d'informations presse, veuillez contacter :

Michelle Ulyatt / Adam Toombs / Charlotte Burnap / Karen Bayfield

Roch PR Ltd

Tél. : +44 1304 272509

Courriel : dfdsteam@rochpr.com

À propos de DFDS :

DFDS fournit des services de ferry et de transport dans et autour de l'Europe, générant des revenus annuels de 3,6 milliards d'euros.

Nous proposons à plus de 10 000 clients de fret des performances et une fiabilité élevées grâce à des services de ferry et de terminaux portuaires, ainsi qu'à des solutions de transport et de logistique. DFDS propose une fiabilité élevée à plus de 10 000 clients de fret



grâce à des services de ferry et de terminaux portuaires et à des solutions de transport et de logistique.

Pour plus de cinq millions de passagers, il fournit des services de ferry de nuit et de courte distance en toute sécurité.

Nos 11 500 employés travaillent sur des navires et dans des bureaux répartis dans 20 pays. Sise à Copenhague, l'entreprise DFDS a été fondée en 1866 et est cotée au Nasdaq de Copenhague.

Au Royaume-Uni, DFDS exploite des services de ferry pour passagers sur les liaisons de Douvres à Calais, de Douvres à Dunkerque, de Newcastle à Amsterdam et de Newhaven à Dieppe.

DFDS a été nommée « Europe's Leading Ferry Operator » pendant 11 années consécutives (2012-2022), ainsi que « World's Leading Ferry Operator » pendant les 12 dernières années (2011-22).

DFDS assure actuellement jusqu'à 54 traversées par jour entre Douvres et Calais ainsi que Dunkerque. DFDS propose également deux traversées quotidiennes entre Newcastle et Amsterdam. En outre, le réseau britannique comprend un service de passagers et de fret entre Newhaven et Dieppe, qui compte quatre traversées quotidiennes et appartient à Transmanche Ferries.

Pour plus d'informations sur DFDS ou pour connaître les derniers horaires de navigation, les tarifs et les offres sur toutes les routes maritimes au départ du Royaume-Uni, rendez-vous sur www.dfds.com.